



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
SÉANCE DU JEUDI 25 AVRIL 2024

L'An Deux Mil Vingt Quatre, le jeudi 25 avril à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 18 avril 2024 s'est réuni en séance ordinaire en mairie d'ERQUY sous la Présidence de Monsieur Henri LABBÉ, Maire d'Erquy. Monsieur Philippe MONNIER, Conseiller municipal, a été désignée Secrétaire de Séance .

					DEMANDE DE DOTATION DE LA DECENTRALISATION CONCOURS PARTICULIER POUR LES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES				
an	Mois	Jour	QN°	Subd					
2024	04	25	04	00					
ÉLUS		26					CONVOCATION		18-04-2024
PRÉSENTS MAXI		20					RÉUNION		25-04-2024
MANDANTS		1					AFFICHAGE		26-04-2024
ABSENTS		5					TRANSMISSION		29-04-2024
APTES A VOTER		21					Contrôle de Légalité : DCLE/2		
RECENSEMENT DES CONSEILLERS			Présents	Absents	Mandants	PROCURATIONS			
NOMS ET PRÉNOMS		TITRES				MANDATAIRES			
MAJORITÉ MUNICIPALE	LABBÉ Henri		Maire	X					
	MONNIER Philippe		1er Adjoint	X					
	BERTIN Josyane		2è Adjointe	X					
	RAULT Gabriel		3è Adjoint	X					
	ALLAIN Marie-Paule		4è Adjointe	X					
	POUGET Léo		5è Adjoint			X	Philippe MONNIER		
	HERNOT Bruno		6è Adjoint	X					
	L'HARIDON Michelle		7è Adjointe	X					
	HUET Jean-Marie		CMD1	X					
	CHARLOT Karine		Conseillère	X					
	CORMIER Anne-Séverine		Conseillère		X				
	DONNARD Roxane		Conseillère	X					
	DURAND Philippe		CMD2	X					
	GUINARD Brigitte		Conseillère	X					
	LANCESSEUR Christian		CMD3	X					
	LESNARD Pierre		CMD4	X					
	MANIS Cécile		Conseillère		X				
	ROUXEL Benoit		CMD5		X				
	MANIS Jean-Paul		Conseiller	X					
	LEMEE Ginette		Conseillère	X					
MINORITÉ	MORIN Yannick		Conseiller	X					
	CHALVET Maryvonne		Conseillère	X					
	DETREZ Nicole		Conseillère	X					
	RENAUT Sylvain		Conseiller	X					
	LOLIVE Jean-Paul		Conseiller		X				
	LE BRICON Bruno		Conseiller		X				
A	DÉCOMPTÉ DES PRÉSENTS : QUESTIONS			20	5	1			

04 – DEMANDE DE DOTATION DE DECENTRALISATION – CONCOURS PARTICULIER POUR LES BIBLIOTHEQUES MUNICIPALES

La Dotation Générale de Décentralisation Bibliothèques accompagne les opérations ayant pour objet l’informatisation (ou la réinformatisation), la création de services numériques, la mise en accessibilité numérique et l’équipement informatique des bibliothèques municipales.

La bibliothèque du blé en herbe connaît aujourd’hui le besoin de renouveler ses postes informatiques ainsi que d’ étoffer son offre de service à la suite de la réouverture de l’espace public numérique.

Les dépenses prévues relatives à l’acquisition de matériels pour équiper l’espace public numérique, la sécurisation informatique des accès ainsi que l’achat de nouveaux PC et tablettes sont estimées à 18 000 € HT.

Le taux de subvention maximale à laquelle peut prétendre la commune est de 40 % soit 7 200 €. Les 60 % restant seront autofinancés par le budget communal.

FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	Financeurs		Montants
	Ville d'ERQUY (autofinancement)	60,00%	10 800 €
	Partenaires (sub.)	40,00%	7 200 €

Il convient d’autoriser le Maire à effectuer cette demande de subvention.

VISAS RÉGLEMENTAIRES ET CONSIDERANTS

- Vu

Considérant

Considérant

Considérant
- Le Code Général des Collectivités Territoriales,

la dotation générale de décentralisation – concours particulier pour les bibliothèques municipales, intercommunales et départementales,

le besoin de renouveler les postes informatiques ainsi que d’ étoffer l’ offre de service de la bibliothèque du blé en herbe suite à la réouverture de l’ espace public numérique,

l’ avis positif des membres de la commission Budgets et Finances locales en date du 16 avril 2024,

**Le Conseil Municipal, Invité à se Prononcer,
Après en avoir Délibéré, DÉCIDE**

- D'ARRÊTER** le plan de financement des équipements de la bibliothèque selon les modalités décrites,
- D'APPROUVER** la demande de subvention conformément au plan de financement présenté,
- DE RAPPELER** que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'État dans le département et de sa publication.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- | | |
|----------------------|----|
| - Votes favorables | 21 |
| - Votes défavorables | 00 |
| - Abstentions | 00 |

Erquy, le 25 avril 2024

Le secrétaire de séance

Philippe MONNIER



Le Maire

Henri LABBÉ

